



COMMUNIQUE DE PRESSE N°...005.../CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que l'opération de la Révision du Fichier Electoral (RFE) lancée depuis le 24 décembre 2022 dans les 10 provinces de la première aire opérationnelle devrait prendre fin le lundi 23 janvier 2023 tel que prévu dans le calendrier.

Après évaluation de cette opération, la CENI, par sa décision n° 001/CENI/AP/2023 du 22 janvier 2023 accorde une période de récupération de vingt-cinq (25) jours, allant du 24 janvier au 17 février 2023. Cette décision se justifie, d'une part, par le fait que certains Centres d'inscription de cette aire opérationnelle n'ont pas fonctionné de manière régulière et d'autre part, par la nécessité pour tous les congolais remplissant les conditions requises de jouir de la qualité d'électeur et de figurer sur la liste électorale.

Par ailleurs, conformément au Calendrier du processus électoral 2021-2027, l'opération de l'identification et l'enrôlement des électeurs dans les provinces de l'aire opérationnelle 2 commence ce 25 janvier 2023 et prendra fin le 23 février 2023. A la date du 25 janvier 2023, seuls les Centres d'inscription implantés aux chefs-lieux des provinces de la deuxième aire opérationnelle seront ouverts au public. Les Centres d'inscription situés dans les territoires seront opérationnels progressivement trois jours après.

Les provinces et les pays concernés sont les suivants : Haut- Katanga, Haut-Lomami, Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Lomami, Lualaba, Sankuru, Tanganyika, l'Afrique du Sud, la Belgique et la France.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

La CENI invite tous les congolais en droit de voter, habitant les provinces et les pays concernés à s'enrôler aux Centres d'inscription les plus proches de leurs résidences, à l'intérieur de leur groupement ou commune pour ceux résidant au pays d'une part et aux Ambassades pour les résidant à l'étranger d'autre part.

Nous rappelons que les Centres d'inscriptions seront fermés le lundi 23 janvier 2023 pour s'occuper des tâches administratives conformément à nos procédures.

